



Commerces de proximité : donnez votre avis !



CONCERTATION PUBLIQUE

Judi 21 janvier 2016 à partir de 18h30

Mairie du 2^e arrondissement - 8 rue de la Banque

Le Conseil de Paris a lancé la procédure d'élaboration du **Contrat Paris'Commerces**. Ce nouveau dispositif contribuera à la sauvegarde et au développement du commerce et de l'artisanat de proximité dans plusieurs quartiers parisiens. Le périmètre « Saint-Denis » a été identifié sur votre arrondissement et est situé en partie sur les quartiers Sentier et Montorgueil-St-Denis.

Olivia POLSKI, Adjointe à la Maire de Paris chargée du Commerce et de l'Artisanat, et, Jacques BOUTAULT Maire du 2^e vous invitent à la réunion de concertation sur ce projet. Venez vous informer, poser vos questions et faire vos propositions à vos élu-e-s.

Cette réunion est ouverte à toutes et tous !

D'ores et déjà vous pouvez vous exprimer sur le site de la Ville de Paris: www.paris.fr/participez, rubrique: « Commerces de proximité, Agir pour la vitalité commerciale de Paris, Donnez votre avis »